

Le 10 août 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le dixième jour d'août deux mille quinze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2  
M. Denis Blier, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5 (ABSENT)  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
  - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2015
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Colloque de zone – directrice générale
- 9.0 Appui CPTAQ – M. Éric Boutin – correction résolution
- 10.0 Filet terrain balle
- 11.0 Don – ORAPÉ
- 12.0 Construction nouvelle rue - point reporté
- 13.0 Traçage de lignes
- 14.0 CCU – point reporté
- 15.0 Comptes à payer
- 16.0 Varia
  - 16.1 – Permis réunion
  - 16.2 – Lettre d'appui – Club les Neiges Lystania
  - 16.3 – Transfert fond - Comité de développement économique
- 17.0 Questions de l'assemblée
- 18.0 Levée de la séance

---

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R15-08-114  
Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R15-08-115  
Intervertir  
les points

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R15-08-116  
Procès-verbal  
du 6 juillet 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 10 août 2015

R15-08-117  
Procès-verbal  
du 16 juillet 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juillet 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R15-08-118  
Colloque de  
zone

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale, Madame Danielle Bédard, à assister au colloque régional de l'ADMQ le 10 septembre 2015;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription au montant de cent dollars ( 100.00 \$ ) ainsi que les dépenses inhérentes sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE

R15-08-119  
Appui CPTAQ -  
M. Éric Boutin

ATTENDU QUE Monsieur Éric Boutin dépose une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture soit la construction d'une résidence sur le cadastre numéro 4016338;

ATTENDU QUE la dite demande ne contrevient à aucun règlement municipal;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Éric Boutin auprès de la CPTAQ.

Cette nouvelle résolution annule la résolution numéro R15-06-090.

ADOPTÉE

R15-08-120  
Filet sécurité  
terrain balle

ATTENDU QUE la municipalité veut assurer la sécurité des citoyens en procédant à l'installation d'un filet entre le terrain de balle et le parc de jeux;

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à Filets Nad's pour un montant de quatre mille cinq cent dollars ( 4 500.00 \$ ), taxes en sus.

QUE CE montant soit pris au budget « loisirs ».

ADOPTÉE

R15-08-121  
Don ORAPÉ

CONSIDÉRANT QUE l'organisme ORAPÉ offrira pour l'année 2015-2016 le service des collations pour les enfants de la MRC de l'Érable;

Considérant que ces collations sont offertes aux familles à faible revenu de notre municipalité et sont distribuées à chaque jour d'école durant l'année scolaire;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'organisme pour un montant de quatre cent dollars ( 400.00 \$ ) et que ce montant soit pris au poste « Dons ».

ADOPTÉE

R15-08-122  
Contrat –  
traçage de lignes

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Les Entreprises DG pour le traçage de lignes pour un montant ne dépassant pas trois mille dollars ( 3 000.00 \$ ), taxes incluses.

ADOPTÉE

R15-08-123  
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de quarante sept mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars et quatre-vingt-deux sous ( 47 596.82 \$ ), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 10 août 2015

Varia :

R15-08-124  
Permis de  
réunion

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame Sophie Samson à demander un permis de réunion concernant les dossiers 351544 et 351546, pour les événements qui auront lieu les 16, 21 et 22 août 2015.

ADOPTÉE

R15-08-125  
Lettre d'appui -  
Club les Neiges  
Lystania

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'appui du Club les neiges Lystania qui se lit comme suit :

« Pour faire suite à votre demande, la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes est heureuse et fière de soutenir votre demande de révision aux critères d'admissibilité à la subvention accordée par Développement économique du Canada afin d'acquérir une nouvelle surfaceuse pour l'entretien des sentiers de motoneiges.

Nous devons bien admettre que le Club les Neiges Lystania est un acteur important de notre économie locale. En effet, grâce aux activités organisées par votre Club dans notre région et aux sentiers de motoneiges qui la traversent, entretenus par celui-ci, les restaurants et les stations-service y étant situés, bénéficient donc de revenus provenant de cette clientèle, soit les motoneigistes. Alors, il est d'une évidence même que ces entreprises locales ont besoin de ces revenus pour faciliter ou même en permettre leur survie au sein de notre municipalité. D'autre part, étant donné la position géographique de votre Club, soit au centre du Québec, et les Trans-Québec que vous entretenez ( TQ 35 et TQ 25 ), vos sentiers font l'objet d'un achalandage élevé, ce à quoi se rajoute la longue saison d'hiver, le tout faisant en sorte que vos sentiers requièrent un entretien plus rigoureux, nécessitant par le fait même des fonds importants pour y parvenir.

Nous savons donc pertinemment que, malgré la proactivité de votre Club, tant qu'à l'organisation d'activités qu'à la sollicitation des entreprises du milieu et de vos efforts pour la vente de cartes de membre afin de financer votre Club pour pourvoir à l'entretien des sentiers, les ressources s'épuisent. Les coûts étant de plus en plus élevés et vos membres actifs de votre Club s'essoufflent par les contraintes et limites auxquelles ils doivent faire face pour parvenir au maintien du Club en vie.

En conséquence, malgré toute bonne volonté de la part de votre Club, l'achat d'une nouvelle machine représentant une dépense très élevée par rapport aux revenus que peuvent générer vos activités et vos cartes de membres, une aide financière importante devient donc nécessaire afin d'assurer la viabilité de votre Club.

Puisque la pérennité de votre organisation est également une affaire de collectivité, c'est pourquoi nous appuyons votre Club dans cette démarche. »

ADOPTÉE

R15-08-126  
Comité développement  
- transfert fonds

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au transfert de fonds d'un montant de deux mille dollars dans le compte du Comité de développement économique de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h23 et se termine à 20h30.

R15-08-127  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

---

MAIRE

---

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Initiales